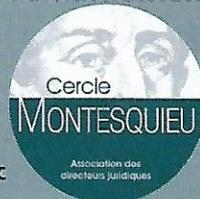


Classements PRIVATE EQUITY

- **L'avocat de l'année : Renaud Bonnet, l'innovation comme passion** p.34
- **Classement des cabinets d'avocats en LBO dont la majorité des opérations porte sur des entreprises de plus de 300 M€** p.38
- **Classement des cabinets d'avocats en LBO dont la majorité des opérations porte sur des entreprises de 50 à 300 M€** p.39
- **Classement des cabinets d'avocats en capital développement et en LBO dont la majorité des opérations porte sur des entreprises de moins de 50 M€** p.40
- **Classement des cabinets d'avocats spécialisés en capital-innovation** p.42
- **Capital-investissement : une année particulièrement intense** p.44
- **Classement des cabinets d'avocats conseils des managers dans les opérations de LBO** p.46
- **Management packages : du fiscal au social** p.47
- **Classement des cabinets d'avocats en structuration de fonds** p.48
- **Structuration de fonds : un remaniement des équipes** p.49
- **Le répertoire des acteurs** p.52

En partenariat avec



CLASSEMENTS AVOCATS

(septembre 2016 - octobre 2017)

Classement des cabinets d'avocats en LBO dont la majorité des opérations porte sur des entreprises de plus de 300 millions d'euros

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
Latham & Watkins	Gaëtan Gianasso, Thomas Forschbach, Denis Criton, Olivier du Mottay
Weil Gotshal & Manges	David Aknin, Jean Beauchataud, Frédéric Cazals, Alexandre Duguay, Emmanuelle Henry
★★★★	
Clifford Chance	Gilles Lebreton, Laurent Schoenstein, Marianne Pezant, Fabrice Cohen
Linklaters	Fabrice de La Morandière, Vincent Ponsonnaille, Laurent Victor-Michel, Cyril Abtan, Kathryn Merryfield, Edouard Chapellier, Anne Wachsmann, Pierre Thomet
Willkie Farr & Gallagher	Eduardo Fernandez, Christophe Garaud, Cédric Hajage, Gabriel Flandin, Grégory de Saxcé, Paul Lombard
★★★	
Allen & Overy	Marc Castagnède, Romy Richter, Jean-Christophe David, Adrian Mellor
Bredin Prat	Olivier Assant, Barthélémy Courteault, Clémence Fallet, Florence Haas, Benjamin Kanovitch, Sébastien Prat, Emmanuel Masset, Matthieu Pouchepadass
Freshfields Bruckhaus Deringer	Alan Mason, Florent Mazon, Guy Benda, Yann Gozal, Nicolas Barberis
★★	
Shearman & Sterling	Guillaume Isautier, Nicolas Bombrun, Niels Dejean
White & Case	Vincent Morin, Franck de Vita, François Leloup, Nathalie Nègre-Eveillard, Guillaume Vallat, Raphaël Richard, Denise Diallo, Samir Berlat
★	
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Jean-Marie Ambrosi, Charles Masson
Sullivan & Cromwell	Olivier de Vilморin, Gauthier Blanluet, Nicolas de Boynes

Classement des cabinets d'avocats en LBO dont la majorité des opérations porte sur des entreprises de 50 à 300 millions d'euros

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
DLA Piper	Xavier Norlain, Jeremy Scemama, Simon Charbit, Michel Friehe, Sarmad Haidar, Laurence Masseran, Maud Manon, Guillaume Valois, Pierre-Alain Bouhenic, Jérôme Halphen, Edouard Sarrazin
Goodwin	Christophe Digoy, Maxence Bloch, Jérôme Jouhannaud, Thomas Maitrejean, William Robert, Pierre-Louis Sévegrand
Mayer Brown	Guillaume Kuperfils, Olivier Aubouin, Thomas Philippe, Emily Pennec, Laurent Borey
Paul Hastings	Olivier Deren, Sébastien Crepy, Edith Boucaya, Guillaume Kellner, Etienne Mathey, Alexis Terray, Olivier Vermeulen, Allard de Waal
★★★★	
AyacheSalama	Bernard Ayache, Olivier Tordjman, Alain Levy, David Ayache, Gwenaëlle de Kerviler, Sandrine Benaroya, Nathalie Lastennet
De Pardieu Brocas Maffei	Jean-François Pourdieu, Guillaume Toutté, Cédric Chanas, Christophe Gaillard, Yannick Le Gall, Corentin Coatalem
★★★	
August Debozy	Julien Aucomte, Philippe Lorentz, Xavier Rohmer, Julien Wagmann
Dechert	François Hellot, Anne-Charlotte Rivière, Charles Cardon, Sabina Comis
Dentons	Emmanuel Scialom, Jean-Luc Bédos, Olivia Guéguen, Anne-Laure Marcerou, Paul Morel
Fieldfisher	Philippe Netto, Christopher Mesnooh, Jean-Baptiste Van de Voorde, Pascal Squercioni
Franklin	Mark Richardson, Yam Atallah, Céline Maironi-Persin, Magali Masson, Christian Sauer, Kai Völpel
Gowling	Pierre-Emmanuel Chevalier, Jérôme Patenotte
Hoche Société d'Avocats	Jean-Luc Blein, Laurent Bensaid, Eric Quentin
Hogan Lovells	Stéphane Hutten, Xavier Doumen
Jeanet	Philippe Matignon, Yvon Dréano, Thierry Brun, Nicolas Partouche, Vincent Netter, Anne Toupenay-Schueller
Nabarro & Hinge	Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge, David Lussigny
★★	
CMS Francis Lefebvre Avocats	Christophe Blondeau, Alexandre Delhayé, Arnaud Hugot, Jean-Robert Bousquet
Baker McKenzie	Stéphane Davin, Alyssa Gallot-Auberger, Matthieu Grollemund
Delaby Dorison Avocats	Emmanuel Delaby, Sophie Dorison
Gibson, Dunn & Crutcher	Benoît Fleury, Patrick Ledoux, Bernard Grinspan, Ariel Harroch, Judith Raoul-Bardy, Bertrand Delaunay
Gide	Anne Tolila, David-James Sebag, Nadège Nguyen
HFW	Diane de Moüy, Franck Bernauer
McDermott Will & Emery	Henri Pieyre de Mandiargues, Grégoire Andrieux, Diana Hund
Orrick Rambaud Martel	Saam Golshani, Guillaume Kessler, Patrick Tardivy, Emmanuel Ringeval, Jean-Michel Leprêtre
Reed Smith	Marc Fredj, Guilain Hippolyte, Pierre-Louis Périn, Sylvie Vansteenkiste, Raphaël Béra, Fanny Combourieu, Florence Bilger, David Colin, Jean-Pierre Collet
Sekri Valentin Zerrouk	Franck Sekri, Jean-Marie Valentin, Géraud de Francieu
★	
CVML	Serge Levine
EY Société d'Avocats	Frédéric Reliquet, Jean-Christophe Sabourin, Virginie Lefebvre-Dutilleul, Roland Montfort, Béatrice Delabre, Bernard Martinier
Fidal	Guy Roulin, Guillaume Ansaloni, Olivier Josset, André Levêque, Boris Ruy, Jean-François Yerle, Bertrand Ducoin, Grégory Rouxel, Brice Voillequin, Christophe Mikolajczak
PwC Société d'Avocats	Cécile Debin, Yannick Olivier
Stephenson Harwood	Patrick Mousset, Yann Beckers

Classement des cabinets d'avocats en **capital développement et en LBO** dont la majorité des opérations porte sur des entreprises de moins de 50 millions d'euros

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
HPML	Velin Valev, Thomas Hermetet, Nada Sbaï
Lamartine Conseil	Olivier Renault, Florence Savouré, Fabien Mauvais, Stéphane Rodriguez, Guillaume de Ternay, Thierry Filippi, Isabelle Horvilleur-Bars, Vincent Libaud, Dominique Hyde, Cédric Sapède, Gary Levy, Maxime Dequesne

★★★★★	
K&L Gates	Nicola di Giovanni, Jean-Patrice Labautière, Mounir Letayf
Lamy Lexel	Michel Masoëro, Jérôme Saleur, Vincent Medail, Alexandre Bideau, Jean-Pierre Gitenay, Frédéric Dupont
Villechenon Société d'Avocats	Morgan Hunault-Berret, Isabelle Burel-Blasoni, Eric Hebras, Francis Pinot de Villechenon, Gilles Roux, Tristan Segonds, Erwan Tostivint, Catherine Nahmias-Ferrandini

★★★	
Brunswick Société d'Avocats	Philippe Beauregard, Alban Van de Vyver, Pierre Gramage, Sébastien Pérrone
Cohen Amir-Aslani	Karine Fitau, Gérard Cohen
Latournerie Wolfrom Avocats	Christian Wolfrom, Pierre Lafarge, Caroline Basdevant-Soulié
Lerins & BCW	Laurent Julienne, Cédric Vincent, Laurent Ségal
LPA-CGR avocats	Frédéric Bailly, Philippe Raybaud, Raphaël Chantelot, Julie Cittadini, Stéphane Erard, Bertrand Galvez, Florence Trognon-Dumain
Nova Partners	Olivier Nett, Loïc-Emmanuel Pellegrino
UGGC Avocats	Charles-Emmanuel Prieur, Samuel Schmidt, Michel Turon, David Gordon-Krief, Julien Mayeras, Yves Mondellini
Volt Associés	Lucas d'Orgeval, Emmanuel Vergnaud, Alexandre Tron, Stéphane Letranchant

★★	
Almain	Cécile Davanne-Mortreux, Edgard Nguyen
Axten	Clyve Monfredo, François Perruchot-Triboulet
BG2V	Roland Guény, Stanislas Richoillez, Camille de Verdelhan, Hervé de Kervasdoué
Coblence & Associés	Ludovic Dorès, Alexandre Brugière, Olivier Couraud, Jean-Marc Coblence
Delsol Avocats	Jean-Philippe Delsol, Henri-Louis Delsol, Philippe Dumez, Pierre Gougé, Emmanuel Kaepelin, Amaury Nardone
DS Avocats	Arnaud Langlais, Bernard Tézé, Jérôme Lombard-Platet, Arnaud Burg, Benoît Charrière-Bournazel, Lubomir Roglev
Gate Avocats	Julien Augais, Timothée Giard, Arnaud Larrousse, Julien Mougel
Kalliopé	Tanguy d'Everlange, Rodolphe Cavroy
MBA- Moisan Boutin & Associés	Igor Doumenc, Jean-Philippe Jacob, Dorothee Traverse
Neptune	Patrick Douin, David Sitruk, Jean-Pierre Chauv
Simon Associés	Cyrille Garnier, Jack Demaison, Cristelle Albaric
Viguié Schmidt & Associés	Nicolas Viguié, Yves Schmidt, Fabrice Veverka, Louis Chenard, François Bourrier-Soifer, Alexandre Piette, David Scemla

★	
Aklea	Gilles Bazaille, Christophe Cochet, Yan Freyria-Courtois
Bersay & Associés	Jérôme Bersay, Yves Ardaillou, Sandrine de Sousa, Thibaut Lasserre
Bignon Lebray	Edouard Wael, Thomas Buffin, Jacques Goyet, Alexandre Ghesquière, Thierry Permezal, Neil Robertson
Bird & Bird	Gildas Louvel, David Malcoiffe, Emmanuelle Porte
Chammas & Marcheteau	Lola Chammas, Denis Marcheteau, Camille Hurel, Nicolas Lecocq
Desfilis	Philippe Rosenpick, Guillaume Giuliani, Frédéric Pinet, Nathalie Hollier-Cheyne, Isabelle Buffard-Bastide, Sophie Fournier-Dedoyard, David Malamed*
D'Ornano & Associés	Raphaëlle d'Ornano
Fiducial Legal by Lamy	Eric Baroin, Julien Hollier, Misha Raznatovich, Christel Gomez
FTPA	Coralie Oger, Alexandre Omaggio, Nathalie Younan, Sylvain Clérambourg, Eniga de Montfort
Kramer Levin	Dana Anagnostou
Piotraut Giné Avocats	Raphaël Piotraut, François Giné
Reinhart Marville Torre	Philippe Torre, Laurent Cavallier
Taylor Wessing	Gilles Amsallem, Nicolas de Witt, Laurence Lapeyre, François Mary
STCPartners	Delphine Bariani, Frédéric Bucher, Bertrand Araud, Pierre Bouley
Vaughan Avocats	Lionel Agossou, Pierre Callède, Antoine Denis-Bertin, Marie-Hélène Jan, Bruno de Laportalère

* Arrivé en octobre 2017

Les cabinets ayant une pratique reconnue en LBO et capital développement mais **n'ayant pas répondu au questionnaire** d'Option Droit & Affaires (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Archers
De Gaulle Fleurance & Associés
Gatienne Brault & Associés
Lexcase

LL Berg
Marvell
Morgan Lewis
Orsay Avocats Associés

Schmidt Brunet Litzler

Classement des cabinets d'avocats spécialisés en capital-innovation

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
Gide	Pierre Karpik, David-James Sebag
Jones Day	Renaud Bonnet, Charles Gavoty, Jean-Gabriel Griboul, Geoffroy Pineau-Valencienne

★★★★★	
Chammas & Marcheteau	Lola Chammas, Denis Marcheteau, Camille Hurel, Nicolas Lecocq
Dechert	François Hellot, Anne-Charlotte Rivière
Orrick Rambaud Martel	Benjamin Cichostepski, Saam Golshani, Olivier Edwards
Villechenon Société d'Avocats	Morgan Hunault-Berret, Isabelle Burel-Blasoni, Eric Hebras, Francis Pinot de Villechenon, Gilles Roux, Tristan Segonds, Erwan Tostivint, Catherine Nahmias-Ferrandini

★★★★	
August Debouzy	Julien Aucomte, Julien Wagmann, Xavier Rohmer, Philippe Lorentz
Baker McKenzie	Stéphane Davin, Alyssa Gallot-Auberger, Matthieu Grollemund
Bignon Lebray	Edouard Waels, Thomas Buffin, Jacques Goyet, Alexandre Ghesquière, Thierry Permezal, Neil Robertson
Bird & Bird	Gildas Louvel, David Malcoiffe, Emmanuelle Porte
Brunswick Société d'Avocats	Philippe Beauregard, Alban Van de Vyver, Pierre Gramage, Sébastien Péronne
Fiducial Legal by Lamy	Eric Baroin, Julien Hollier, Misha Raznatovich
Volt Associés	Lucas d'Orgeval, Emmanuel Vergnaud
Simon Associés	Cyrille Garnier, Jack Demaison, Cristelle Albaric

★★★	
Bersay & Associés	Jérôme Bersay, Yves Ardaillou, Sandrine de Sousa, Thibaut Lasserre
BG2V	Roland Guény, Stanislas Richoillez, Camille de Verdelhan, Hervé de Kervasdoué
Delsol Avocats	Jean-Philippe Delsol, Henri-Louis Delsol, Philippe Dumez, Pierre Gougé, Emmanuel Kaepelin, Amaury Nardone
DS Avocats	Bernard Tézé, Arnaud Langlais, Benoît Charrière-Bournazel
Fidal	Guy Roulin, Guillaume Ansaloni, Olivier Josset, André Lévêque, Boris Ruy, Jean-François Yerle, Bertrand Ducoin, Grégory Rouxel, Brice Voillequin, Christophe Mikolajczak
Goodwin	Christophe Digoy, Maxence Bloch, Jérôme Jouhannaud, Thomas Maitrejean, William Robert, Pierre-Louis Sévegrand
HPML	Thomas Hermetet, Nada Sbaï, Velin Valev
Lamy Lexel	Michel Masoëro, Jérôme Saleur, Vincent Medail, Alexandre Bideau, Jean-Pierre Gitenay, Frédéric Dupont
Lerins & BCW	Laurent Julienne, Cédric Vincent, Laurent Ségal
McDermott Will & Emery	Grégoire Andrieux, Diana Hund
Neptune	Patrick Douin, David Sitruk, Jean-Pierre Chauv
Nova Partners	Olivier Nett, Loïc-Emmanuel Pellegrino
Piotraut Giné Avocats	François Giné, Raphaël Piotraut
Reed Smith	Pierre-Louis Périn, Marc Fredj, Guilain Hippolyte
Sekri Valentin Zerrouk	Franck Sekri, Jean-Marie Valentin, Géraud de Frandieu
UGGC Avocats	Charles-Emmanuel Prieur, Samuel Schmidt, Michel Turon, David Gordon-Krief, Julien Mayeras, Yves Mondellini

★	
Axten	Clyve Monfredo, François Perruchot-Triboulet
Coblence & Associés	Ludovic Dorès, Alexandre Brugière, Olivier Couraud, Jean-Marc Coblence
CVML	Serge Levine, Pierre Treille
Dentons	Pascal Chadenet, Olivier Genevois, Jean-Marc Gresperrin, Olivia Guéguen, Anne-Laure Marcerou
De Pardieu Brocas Maffei	Cédric Chanas
D'Ornano et Associés	Raphaëlle d'Ornano
Fieldfisher	Philippe Netto, Christopher Mesnooh, Jean-Baptiste Van de Voorde, Pascal Squercioni
FTPA	Coralie Oger, Alexandre Omaggio, Nathalie Younan, Sylvain Clérambourg, Eniga de Montfort
Gate Avocats	Julien Augais, Timothée Giard, Arnaud Larrousse, Julien Mougel
Gowling	Pierre-Emmanuel Chevalier, Jérôme Patenotte
Kalliopé	Tanguy d'Everlange, Rodolphe Cavroy
Latournerie Wolfrom Avocats	Christian Wolfrom, Pierre Lafarge, Caroline Basdevant-Soulié
MBA - Moisand Boutin & Associés	Igor Doumenc, Jean-Philippe Jacob, Dorothée Traverse
Nabarro & Hinge	David Lussigny, Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge
Taylor Wessing	Gilles Amsallem, Nicolas de Witt, Laurence Lapeyre, François Mary
STCPartners	Delphine Bariani, Frédéric Bucher, Bertrand Araud, Pierre Bouley, Etienne Pujol
Vaughan Avocats	Lionel Agossou, Pierre Callède, Antoine Denis-Bertin, Marie-Hélène Jan, Bruno de Laportalère

Les cabinets ayant une pratique reconnue en capital-innovation mais **n'ayant pas répondu au questionnaire** d'Option Droit & Affaires (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Aston
 Brocard Avocats
 Crefovi
 Dethomas Peltier Juvigny & Associés
 De Gaulle Fleurance & Associés
 Deprez Guignot & Associés
 Duhamel Blimbaum

Harlay Avocats
 HBC Avocats
 Gramond & Associés
 Granrut Avocats
 Joffe & Associé
 KGA Avocats
 LL Berg

Luchtenberg
 Orsay Avocats Associés
 SB Avocats

Capital-investissement : une année particulièrement intense

Le private equity renoue avec ses plus belles années. Les capitaux levés par les fonds sont en hausse comme les montants investis, et ce sur tous les pans du marché, du large cap au small cap. De quoi faire le bonheur des investisseurs comme celui de leurs conseils qui ont eux aussi profité de cette forte activité.

Plus que jamais les fonds sont à la manœuvre. Il faut dire qu'avec des niveaux de levées record, et un marché de la dette très favorable, les spécialistes du non-coté font preuve d'un fort appétit. La concurrence entre les investisseurs pour emporter les plus beaux deals fait rage, générant des valorisations qui atteignent des sommets. Nombre d'acteurs anticipent d'ailleurs un haut de cycle, voire une bulle, dans la mesure où les niveaux de 2007 sont à nouveau atteints ou même franchis. Dans ce contexte, les cabinets d'avocats doivent toujours faire preuve de plus de flexibilité afin de réussir à intervenir dans des délais particulièrement contraints.

Signe de la bonne santé du private equity français, les deals large cap ont été relativement nombreux. La vente du groupe d'Ephad Domus Vi, du spécialiste du diagnostic in vitro Sebia, des laboratoires Cerba, du loueur de matériels Kiloutou, ou encore du distributeur de fournitures industrielles IPH, autant d'opérations qui ont franchi la barre du milliard, voire des deux milliards d'euros de valorisation. Certaines acquisitions, comme celle de Sebia ou Cerba, ont par ailleurs été menées par un consortium d'investisseurs. Une pratique qui se développe et complexifie les négociations, celles-ci devant être menées avec plusieurs parties. Sur ce segment du large cap, **Latham & Watkins** et **Weil Gotshal & Manges** occupent toujours la première place du podium. Ils sont toutefois concurrencés par **Clifford Chance**, **Linklaters** et **Willkie Farr & Gallagher** qui réalisent également une très belle année. De son côté, **Bredin Prat** profite de son excellente réputation en M&A pour se positionner sur des deals à la frontière des opérations industrielles et de capital-investissement.

Mais la principale nouveauté de cette édition porte sur la sortie d'Ashurst du classement à la suite du départ de son équipe pour **Freshfields Bruckhaus Deringer**. Guy Benda, Nicolas Barberis et Yann Gozal œuvrent désormais au sein du cabinet du Magic Circle, qui avait déjà renforcé sa pratique private equity en mars 2016 avec la nomination de Florent Mazon. Un joli coup pour le cabinet qui devrait ainsi monter en puissance dans l'univers

du non-coté. Un de ses clients témoigne : «Nous travaillons avec Nicolas Barberis, Yann Gozal et Guy Benda depuis de nombreuses années et n'avons jamais été déçus. Outre une technique impressionnante sur tous les aspects d'un LBO, ils jouent un vrai rôle de conseil. Ils ne se contentent pas d'exécuter une opération mais nous donnent une vision objective des situations.»

Des mouvements dans le mid cap

Du côté des acteurs du mid cap, certaines équipes se sont étoffées. C'est le cas, par exemple, de **Gibson, Dunn & Crutcher** qui a accueilli Bertrand Delaunay, un autre ancien d'Ashurst actif à la fois en M&A et private equity, et a promu Judith Raoul-Bardy au rang d'associé. **McDermott Will & Emery** a pour sa part nommé Diana Hund associée en janvier 2017. Cette dernière représente des fonds d'investissement, des actionnaires familiaux et des fondateurs, dans le cadre de leurs opérations de LBO, d'acquisition, de cession et de financement. Ancienne associée d'Orrick Rambaud Martel, Diane de Moüy a quant à elle rejoint **HFW** pour accompagner les fonds et industriels sur les sujets de financement. Xavier Jaspard a quant à lui annoncé son départ de Mayer Brown pour créer sa structure. Ce spécialiste du LBO gardera néanmoins des liens étroits avec le cabinet avec lequel il devrait partager un certain nombre de dossiers. La structure américaine reste un acteur incontournable du mid cap, tout comme **DLA Piper**, ou **Goodwin** qui affiche un beau bilan pour son premier anniversaire. Les qualités de l'équipe de **Paul Hastings** sont, quant à elles, soulignées par un fonds qui apprécie son «sens du business et la qualité d'exécution sur les différents pans de l'opération : corporate, fiscalité, financement». On notera également la montée en gamme d'**August Debouzy**, historiquement classé en small cap, qui, cette année, s'est positionné sur plusieurs deals de plus de 100 millions d'euros.

Le segment du capital développement et petits LBO demeure néanmoins très concurrentiel, et toujours porteur ! **HPML** et **Lamartine Conseil** ne le démentiront pas ; les deux cabinets signant un très grand nombre d'opérations.

Lamartine Conseil a d'ailleurs étoffé ses équipes en accueillant Maxime Dequesne. Ce dernier officiait en qualité de conseil chez De Pardieu Brocas Maffei depuis 2012. Un client témoigne par ailleurs : «Le cabinet est adapté à nos tailles d'opération (small cap). Les associés sont disponibles, compétents et savent être pragmatiques et non dogmatiques !» Sur ce marché des PME, les cabinets régionaux tirent également leur épingle du jeu à l'image de **Nova Partners** dont un client souligne la «qualité technique, la rigueur, la disponibilité et le respect des délais».

Au niveau des mouvements, Thibaut Lasserre est venu renforcer l'activité de **Bersay & Associés** en septembre 2017, en apportant une expertise en private equity et LBO. Après avoir exercé chez Veil Jourde et Jones Day, il avait intégré Taj en 2014 en tant qu'associé. **Taylor Wessing** a pour sa part été rejoint par François Mary, un ancien associé de Latham & Watkins, intervenant à la fois en private equity et fusions-acquisitions. Plusieurs promotions ont par ailleurs été officielisées comme celle de Sylvain Clérambourg au sein de **FTP** ou celle de Julie Cittadini au sein de **LPA-CGR**.

Une hausse des tickets en capital-innovation

Les entreprises innovantes ont elles aussi bénéficié des faveurs des fonds d'investissement. Si le capital innovation a longtemps fait figure de «parent pauvre» du private equity français, il est depuis quelques années particulièrement dynamique. Alors que les montants investis dans les jeunes pousses avaient déjà bondi de 32 % entre le premier semestre 2015 et le premier semestre 2016, ils ont à nouveau progressé de 11 % sur la même période de 2017, selon les données de l'AFIC. Et l'activité n'a pas faibli sur les derniers mois de l'année. En témoigne quelques grosses opérations comme celle du site de bricolage ManoMano (60 millions d'euros), la levée de 35 millions d'euros de Doctolib en novembre, faisant suite à un tour de table de 26 millions

d'euros début 2017, ou encore celle de la plateforme de marketing iAdvize qui a collecté 32 millions d'euros. De quoi alimenter les dossiers des conseils spécialisés dans cette matière, à commencer par **Gide et Jones Day** qui dominent ce segment. Un client de ce dernier témoigne : «Nous travaillons régulièrement avec Jones Day dont nous apprécions l'excellence, la disponibilité et la connaissance des pratiques du marché.» Renaud Bonnet a d'ailleurs été élu avocat de l'année par ses pairs. Le cabinet a par ailleurs promu Geoffroy Pineau-Valencienne. Agé de 41 ans, ce nouvel associé accompagne les entreprises de croissance, ainsi que leurs actionnaires dirigeants, stratégiques ou financiers. A noter également, l'arrivée de David Swinburne en novembre dernier. Associé au sein de Linklaters depuis 2007, il vient apporter l'expertise LBO jusque-là manquante au cabinet. Son arrivée récente ne permet toutefois pas de classer le cabinet dans cette catégorie cette année.

Toujours aussi actifs en matière de capital-innovation, mais généralement sur des opérations de taille inférieure, les équipes de **Chammas & Marcheteau** et **Orrick Rambaud Martel** confirment leur expertise. Du côté des mouvements, **Reed Smith** a renforcé sa pratique private equity de deux associés en provenance de King Wood & Mallesons. Si Guilain Hippolyte a une activité partagée entre M&A et private equity, Pierre-Louis Périn est lui un spécialiste du capital-innovation. Gide, pour sa part, perd un membre de son équipe. Associée au sein du cabinet depuis 2013, Karen Noël a en effet décidé de quitter la robe pour rejoindre le fonds Partech Ventures en tant que general partner début 2017. Forte de son expérience en matière de levée de fonds, de fusion-acquisition et d'IPO, elle accompagne désormais les jeunes pousses dans la définition de leur stratégie juridique et de développement. ■

Coralie Bach et Aurélie Gervais

Méthodologie de classement propre au LBO

En matière de LBO, le classement des cabinets a été divisé en trois tableaux correspondant aux principaux segments de valeurs d'entreprise. Les cabinets sont classés dans un seul tableau mais cela n'implique pas que certaines équipes n'ont pas de pratique sur les autres segments de valeur. Le classement porte sur le segment du LBO sur lequel les cabinets ont effectué la majorité de leurs opérations ou se sont particulièrement illustrés sur la période considérée.

Classement des cabinets d'avocats conseils des managers dans les opérations de LBO

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras)

★★★★★	
Scotto & Associés	Lionel Scotto le Massese, Nicolas Menard-Durand, Claire Revol-Renié, Isabelle Cheradame

★★★★	
McDermott Will & Emery	Henri Pieyre de Mandiargues, Carole Degonse
Opleo Avocats	Pierre-Olivier Bernard, Antoine Degorce, Thomas Fitte

★★★	
Claris Avocats	Jean-Pascal Amoros, Marie-Isabelle Levesque, Manfred Noé, Benoît Pauly*
Delaby Dorison Avocats	Emmanuel Delaby, Sophie Dorison
Desfilis	Philippe Rosenpick, Guillaume Giuliani, Frédéric Pinet, Nathalie Hollier-Cheyne, Isabelle Buffard-Bastide, Sophie Fournier-Dedoyard
Goodwin	Jérôme Jouhanneau, Maxence Bloch
Mayer Brown	Jean-François Louit
STCPartners	Delphine Bariani, Frédéric Bucher, Bertrand Araud, Pierre Bouley, Hervé-Antoine Couderc, Nicole Goulard, Etienne Pujol

★★	
August Debouzy	Xavier Rohmer, Philippe Lorentz, Julien Aucomte, Julien Wagmann
AyacheSalama	Alain Levy, Bernard Ayache, David Ayache, Gwenaëlle de Kerviller, Nathalie Lastennet, Olivier Tordjman, Sandrine Benaroya
BGB & Associés	Alexandre Gaudin
Hoche Société d'avocats	Jean-Luc Blein, Laurent Bensaïd, Eric Quentin
Hogan Lovells	Stéphane Hutten, Xavier Doumen
HPML	Velin Valev, Thomas Hermetet, Nada Sbaï
Nova Partners	Olivier Nett, Loïc-Emmanuel Pellegrino
Paul Hastings	Olivier Deren, Sébastien Crepy, Edith Boucaya, Guillaume Kellner, Etienne Mathey, Alexis Terray, Olivier Vermeulen et Allard de Waal
Sekri Valentin Zerrouk	Franck Sekri, Jean-Marie Valentin, Géraud de Franclieu
Stephenson Harwood	Patrick Mousset

★	
Coblence & Associés	Ludovic Dorès, Alexandre Brugière, Olivier Couraud, Jean-Marc Coblence
CVML	Serge Levine
De Pardieu Brocas Maffei	Jean-François Pourdieu, Guillaume Toutté, Cédric Chanas
MBA-Moisand Boutin & Associés	Igor Doumenc, Jean-Philippe Jacob, Dorothée Traverse
Nabarro & Hinge	David Lussigny, Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge
Piotraut Giné Avocats	Raphaël Piotraut, François Giné
Latournerie Wolfrom Avocats	Christian Wolfrom, Pierre Lafarge, Caroline Basdevant-Soulié

* Benoît Pauly est associé chez A7tax depuis janvier 2018

Management packages : du fiscal au social

Au centre des négociations, les managers s'appuient sur des conseils spécialisés pour tirer profit de la compétition entre les fonds. Si les investisseurs savent se montrer généreux, ils doivent aussi être vigilants dans leur structuration. Toujours visés par un risque de redressement fiscal, certains management packages ont également fait l'objet d'un redressement au niveau des charges sociales.

Le constat n'est pas nouveau mais ne fait que s'accroître avec la maturité du marché et la compétition accrue entre investisseurs. Les managers, notamment les plus expérimentés, imposent de plus en plus leurs desiderata sur la structuration des opérations. Face à des offres équivalentes, le vendeur laisse ainsi de plus en plus fréquemment la main aux dirigeants dans le choix du repreneur. Une influence qui s'exprime également à l'occasion d'offres préemptives, négociées généralement très en amont avec les managers. Les fonds en ont bien conscience et se montrent plus que conciliants, tant du point de vue financier qu'au niveau de la gouvernance. La multiplication des LBO tertiaires et quaternaires vient mécaniquement augmenter la taille des packages, ainsi que le nombre de managers concernés, accroissant les risques pesant sur ce type d'opération. L'administration fiscale est en effet toujours très attentive à ces sujets. Mais au-delà du risque fiscal de requalification des gains en salaires, bien connu des conseils, s'ajoute désormais un risque social. Cet été, la cour d'appel de Paris a en effet donné raison à l'Urssaf qui avait décidé de soumettre à cotisations sociales les plus-values réalisées par plusieurs dirigeants du groupe Barrière. Les managers avaient reçu des bons de souscription d'action suite à l'investissement du groupe Accor et du fonds Colony Capital en 2004 ; bons qu'ils avaient revendus en 2009 lors de la sortie de Colony Capital. Si plusieurs conseils restent prudents quant aux conséquences de cet arrêt, pointant le caractère isolé de la décision, nul doute que les suites de l'affaire feront l'objet d'une attention accrue.

Place aux experts

Au niveau des packages, la rigueur et la prudence restent de mise pour limiter les risques de requalification. Les montages

trop agressifs sont à proscrire, les managers devant pouvoir démontrer leur prise de risque via un investissement significatif et à la juste valeur. Le développement du recours aux actions de préférence est ainsi noté par plusieurs acteurs du marché.

Dans ce contexte, les spécialistes de la matière sont particulièrement sollicités par les managers. Le classement n'est ainsi pas bouleversé. **Scotto & Associés** conserve sa place, tout comme **McDermott Will & Emery** dont un client souligne : « Depuis plusieurs années, nous sommes accompagnés par le cabinet, dans le cadre de nos opérations de LBO, avec sérieux et professionnalisme. Il nous apporte un appui solide en toutes circonstances pour le montage des opérations successives en ayant une vision stratégique et structurée des impératifs juridiques. » Mêmes retours positifs pour **Opleo Avocats** : « Le cabinet est spécialisé mais bénéficie d'une large gamme de services et d'une réelle maîtrise et expertise sur plusieurs pratiques », déclare un manager d'une société sous LBO, tandis qu'un client de **Desfilis** témoigne : « Les associés du cabinet sont à l'écoute des sujets exposés et collaborent entre eux au mieux des intérêts de leurs clients. Les points sont traités rapidement et efficacement. » Le cabinet s'était par ailleurs renforcé d'une fiscaliste en 2016, avec l'arrivée de Sophie Fournier-Dedoyard en provenance d'E&Y Société d'Avocats.

A noter par ailleurs dans les mouvements, le récent départ de Benoît Pauly de Claris Avocats. Cet ancien de l'administration fiscale, qui a notamment passé quatre ans à la Direction nationale des vérifications de situation fiscale, a rejoint en début d'année la boutique **A7tax**. ■

Coralie Bach

Les cabinets ayant une pratique reconnue en conseil des managers dans les opérations de LBO mais **n'ayant pas répondu au questionnaire** d'Option Droit & Affaires.

A7tax
Armand Avocats
Arsene

Charles Russel Speechlys
Gatienne Brault & Associés
Granrut Avocats

LL Berg

Classement des cabinets d'avocats spécialisés en structuration de fonds

(Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras).

★★★★★	
Clifford Chance	Xavier Comaills, Alexandre Lagarrigue, Eric Davoudet
Willkie Farr & Gallagher	Nathalie Duguay

★★★★	
Dechert	Olivier Dumas*, Antoine Sarailler, Sabina Comis
Goodwin	Arnaud David
Jones Day	Florence Moulin

★★★	
Chammas & Marcheteau	Christophe Sevennec, Lola Chammas, Camille Hurel
Dentons	Guillaume Panuel, Paul Morel, Olivier Genevois
Gide	Ann Baker, Stéphane Puel

★★	
Brunswick Société d'Avocats	Mireille Mull-Jochem, Sébastien Péronne, François Vignalou
CMS Francis Lefebvre Avocats	Jérôme Sutour
Reed Smith	Sylvie Vansteenkiste, Fanny Combourieu, Raphaël Béra

★	
Kalliopé	Rodolphe Cavroy
STCPartners	Frédéric Bucher
UGGC Avocats	Charles-Emmanuel Prieur

* Olivier Dumas a rejoint le cabinet Joffe & Associés en janvier 2018

Les cabinets ayant une pratique reconnue en structuration de fonds mais **n'ayant pas répondu au questionnaire** d'Option Droit & Affaires

Chabrerie Baert

Duhamel Blimbaum

Simmons & Simmons

Structuration de fonds : un remaniement des équipes

Le petit cercle des spécialistes de la structuration de fonds a été fortement occupé ces douze derniers mois. Les levées se succèdent, tant pour les fonds d'equity que pour les fonds de dette. Cette attractivité du marché encourage les mouvements ainsi que la création de quelques nouveaux départements.

Le capital-investissement a la cote auprès des investisseurs. Rien qu'au premier semestre 2017, 8,1 milliards d'euros ont été levés par des équipes françaises, selon les données de l'Afic, soit une croissance de près de 30 % par rapport à la même période en 2016. Parmi les plus grosses collectes, citons notamment celle de Chequers Capital qui a réuni plus d'un milliard d'euros, la levée d'Apax Partners, également au-dessus de la barre du milliard, ou celle d'Alpha Private Equity qui a clôturé son dernier fonds à 900 millions d'euros. De son côté, Qualium Investissement a annoncé, fin décembre, avoir recueilli 370 millions d'euros pour son dernier véhicule. De beaux exemples parmi les fonds LBO auxquels viennent s'ajouter ceux des autres segments, ainsi que les levées des fonds de dette. Ces derniers poursuivent en effet leur essor et constituent un autre type de clientèle pour les avocats.

Côté structuration, si les conseils remarquent toujours un vif intérêt pour les sociétés en commandite basées au Luxembourg, ils soulignent également le déploiement des sociétés de libre partenariat. Inspirées du «limited partnerships» de droit anglo-saxon, elles présentent l'avantage d'être adaptées aux contraintes des investisseurs étrangers. Autre atout en faveur de ce véhicule : les mises en place de financements, comme les equity bridge, sont elles aussi simplifiées. Or, aux dires des spécialistes de la matière, ces facilités de financement pour les gérants des fonds se sont largement démocratisées, nécessitant pour les cabinets de disposer des compétences nécessaires. Mais au-delà de la structuration pure, les conseils sont de plus en plus sollicités sur des aspects réglementaires. Entre des contraintes qui s'alourdissent et des LPs aux demandes de plus en plus sophistiquées, l'attention portée au règlement du fonds devient particulièrement prégnante.

Des mouvements et développements

Au niveau des équipes, plusieurs changements sont à noter. Nathalie Duguay, qui codirigeait le département structuration de fonds au sein de King & Wood Mallesons, exerce désormais chez **Willkie Farr & Gallagher**. Elle accompagne ses clients dans la formation de différents types de fonds, du venture au LBO en passant par les fonds de dette ou l'infrastructure. Son ancien duo, Arnaud David, qui pilotait l'activité à ses côtés, a quant à lui été recruté par **Goodwin**. Il retrouve ainsi l'équipe de Maxence Bloch qu'il connaît bien. Autre transfuge en provenance de King & Wood Mallesons : Sylvie Vansteenkiste, désormais chez **Reed Smith**. Elle intervient sur la structuration fiscale des fonds d'investissement, français comme étrangers. **Dentons**, pour sa part, a élargi les rangs de ses associés. Guillaume Paniel a ainsi été promu au printemps 2017. De son côté, **Stephenson Harwood** s'est récemment positionné sur ce marché, en intégrant Tiana Rambatomanga en septembre dernier. Agée de 38 ans, cette spécialiste de la structuration de fonds est en charge de la création de la pratique. Elle intervient également dans le cadre de la création et l'agrément de sociétés de gestion ainsi que sur les aspects réglementaires liés à leurs activités. Après des débuts chez SJ Berwin (KWM), elle intègre Ashurst avant de suivre Xavier Comaills chez Clifford Chance, où elle est promue counsel. Si son arrivée récente ne permet pas encore de faire figurer cette nouvelle équipe dans le classement, il sera intéressant de suivre son évolution. Enfin, le bilan du mercato de l'année ne serait pas complet sans évoquer le départ début 2018 d'Olivier Dumas de Dechert. Ce professionnel reconnu, qui affiche cette année encore une belle activité, a rejoint **Joffe & Associés**, qui se dote ainsi d'une nouvelle compétence. ■

Coralie Bach

Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats,
2. entretien avec les équipes spécialisées d'avocats,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
4. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière, nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possibles.

Entretien avec les équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale contacte chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats. Pour cette édition, nous remercions tout particulièrement Jean-Philippe Assous, Head of Legal Intelligence Group, Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, Hervé Coindreau, responsable investissements directs au sein de la direction juridique de bpifrance, Jacques Deege, directeur juridique de Lazard Frères

Classements

Nos classements couvrent la période du 1^{er} septembre 2016 au 1^{er} octobre 2017. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
 - Qualité de la prestation délivrée
 - Diligence
 - Implication de l'équipe auprès du client
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprises...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**